

**Compte-rendu de la plénière du 14 octobre 2019 du  
Conseil de quartier République Saint-Ambroise**

*École élémentaire du 1 rue Pibet*

---

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1) **Débats sur la contribution du groupe d'animation à l'action du Conseil de quartier :** trois exemples à travers les thématiques suivantes : Sécurité-Propreté / Truillot / les animations réalisées par le conseil de quartier.
  - 2) **Réponses des élus aux propositions des tables rondes des habitants du 15 juin 2019**
  - 3) **Acquisition de jardinières et achat de casiers pour la bagagerie**
  - 4) **Vœu : Demande de modification des attributions des budgets de fonctionnement et d'investissement attribuées aux conseils de quartier**
- 

1. **Débats sur la contribution du groupe d'animation à l'action du Conseil de quartier :** Trois exemples à travers les thématiques suivantes : Sécurité-Propreté / Truillot / les animations réalisées par le conseil de quartier.

Brigitte Dubesset-Moreau, Conseillère de quartier, commission Sécurité-Propreté : Nous effectuons des marches exploratoires sur la propreté du quartier et faisons remonter nos remarques aux services de la Ville et à l'élu en charge de la Propreté, Monsieur Lebon. Malgré nos observations, dans certains quartiers, rien n'est fait. Il y a une recrudescence d'encombrants. Le stationnement et le déplacement des trottinettes posent des problèmes d'insécurité. Il y a une recrudescence des cambriolages. Concernant la place de la République il y a énormément de dealers provenant de banlieue. Nous avons monté un collectif pour lutter contre ce phénomène.

Mélanie Tridon, Conseillère de quartier commission Animation : Nous réalisons de nombreuses fêtes de quartier pour faire du lien entre les habitants du quartier, le monde des arts, les enfants etc. Nous organiserons le 15 décembre une fête de Noël avec l'association du Jardin Partagé Truillot. Le principe étant de se rencontrer et d'être ensemble.

Nous organisons aussi avec trois autres Conseils de quartier un concours photo appelé « Votre Onzième » pour tous les habitants de l'arrondissement.

Daniel Chichereau, Conseiller de quartier, commission Truillot : À la suite de nombreuses réunions avec les habitants, nous avons abouti à une contribution au cahier des charges du jardin Truillot que nous avons transmise à la Mairie. Nous avons travaillé sur les abords du jardin et avons travaillé avec l'ASQP (association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt) afin d'envisager une trame verte jusqu'au square Gardette, dans le but de rendre le quartier moins

minéral et plus agréable. Des groupes de travail se sont formés et ont abouti à un document de synthèse, présenté en assemblée plénière et transmis à la Mairie.

Sur le jardin Truillot nous avons demandé une reprise de la concertation. Pour la trame verte, nous avons souhaité rencontrer les élus pour échanger et valider les orientations des habitants.

Des vœux ont été émis pour faire entendre nos orientations sur le jardin Truillot. La Mairie a réuni plusieurs fois un comité d'usagers. La concertation a donc pu être mise en place.

Une habitante : J'ai été cambriolée récemment en pleine journée. Même avec une porte blindée vous n'êtes pas protégés. Mais la police a mis 2h avant d'arriver sur place et est restée très peu de temps chez moi. Que peut-on faire pour notre sécurité ? La police manque d'effectif pour nous aider concrètement.

Une habitante : À propos de l'espace Truillot : qu'est-il arrivé aux pieds de vignes ? La canicule a tout tué et personne ne les a soignés, c'est très dommage. La Ville va-t-elle faire quelque chose ?

André Feigeles, Conseiller de quartier : Je trouve que nous avons beaucoup plus de droits lorsque nous sommes délégué syndical que lorsqu'on est conseiller de quartier. Le Conseil de quartier n'est la plupart du temps jamais informé de ce qui se passe. Nous sommes un OVNI dont personne ne tient compte.

Un Conseiller de quartier : Je m'aperçois que la communication n'existe pas entre le Conseil de quartier et le Conseil d'arrondissement. La communication de la Ville de Paris est lamentable.

Une habitante : Il y a un gros problème d'encombrants dans nos rues actuellement générant des problèmes de punaises de lits etc. Plus personne ne fait la désinfection.

Alexandre Viscontini, association Jardin Truillot : Nous avons conclu avec la Mairie une convention pour la gestion d'un jardin pédagogique de 40m<sup>2</sup> dans le jardin Truillot, au sein duquel plusieurs écoles, crèches, ESAT sont déjà venues contribuer à ce jardin. Cela a créé du lien social dans le quartier. Nous souhaitons l'installation d'un composteur de quartier que nous sommes prêts à animer.

Daniel Chichereau : La question centrale qui vient d'être posée est la relation entre le Conseil de quartier et le Conseil d'arrondissement. Quelle place pour la participation citoyenne ? Les élus ont le pouvoir sur plein de domaines mais il s'agit de trouver une place pour les habitants sur ces sujets. La coopération doit se faire avec tout le monde.

Patrick Bloche Adjoint à la Maire de Paris, Conseiller délégué à l'urbanisme, référent du conseil de quartier République - Saint-Ambroise : J'avoue ne pas comprendre le manque de relations que vous soulignez, entre le Conseil de quartier et le Conseil d'arrondissement. À chaque réunion plénière se trouve un certain nombre d'élus de la majorité et de l'opposition qui sont présents qui vous écoutent, qui vous répondent. Vos vœux votés et déposés sont discutés et votés lors des Conseils d'arrondissement. Donc, il ne m'est pas possible de comprendre que vous parliez de mise à l'écart des Conseils de quartier.

Nous écoutons et dialoguons ensemble sur tous les sujets et essayons de trouver des réponses ensemble.

Pour le Cinéma Etoile Voltaire, nous avons eu le feu vert de la commission d'aménagement.

Jacques Lefort, Conseiller d'arrondissement : Les sujets de Conseils de quartier sont portés en Conseil d'arrondissement mais des améliorations doivent être prise en compte. Il y a « écouter » et « entendre ». À propos du Jardin Truillot, les propositions faites par le Conseil de quartier ont elle été véritablement prises en compte ?

## **2. Réponses des élus aux propositions des tables rondes des habitants du 15 juin 2019**

Daniel Chichereau : Lors de notre précédente réunion plénière, deux groupes de travail s'étaient formés pour réfléchir à deux sujets, sur lesquels avaient émergé un certain nombre de questions et pour lesquelles nous avons souhaité une réponse des élus concernés par ces sujets.

L'un concernait la jeunesse dans le quartier, et l'autre comment améliorer l'espace public par la végétalisation.

Francis Duran Franzini, Conseiller de quartier : Notre groupe portait sur la jeunesse. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas assez d'espace pour les jeunes pour des activités en plein air. Trois lieux ont été identifiés pour améliorer cette situation :

- L'utilisation des gymnases et des cours d'écoles
- Le square Jules Ferry et le boulevard Richard Lenoir : que pouvons-nous faire ?
- Le Jardin Truillot : transformation de l'espace humide en zone d'activités ouverte ou fermée

Sylvain Leblanc, conseiller de quartier : Notre groupe était celui de la végétalisation dans le quartier. Constat : quartier trop minéral pas assez végétal.

La végétalisation du boulevard Voltaire a pris trop de retard. La place de la République ne permet plus un vivre-ensemble convenable et est trop minérale.

Il y a un mécontentement sur le Jardin Truillot qui ne correspond pas au projet initial.

Concernant le TEP Ménilmontant, il y a une volonté de faire de cet espace un poumon vert.

Joëlle Morel, Conseillère de Paris, d'Arrondissement, déléguée aux espaces verts à la biodiversité et au Plan Climat : Le boulevard Voltaire et sa piste cyclable sont un vrai plus pour l'arrondissement. Elle est très utilisée. Concernant les pieds d'arbres et les permis de végétaliser sur le boulevard, ils ont été stoppés avec les travaux et ont eu du mal à reprendre par la suite.

J'avais initié un groupe de travail autour du budget participatif et de la végétalisation dans l'arrondissement. Nous avons établi un état des lieux de ce qui a été réalisé et de ce qui ne l'a pas été. Nous nous sommes rendus compte que sur le budget participatif 2017 que le projet des pieds d'arbres de l'arrondissement d'un montant de 120000€ n'avait toujours pas été réalisé.

J'ai créé un comité des permis de végétaliser que j'ai nommé les jardiniers du 11<sup>ème</sup> arrondissement. Ce comité s'est réuni plusieurs fois dans l'année. Nous avons abordé la question

de ce projet et de l'utilisation de son enveloppe. Nous avons convenu que cette somme serait consacrée à l'aménagement de pieds d'arbres entretenus par les habitants du boulevard Voltaire.

Le diagnostic de la place de la République montre un espace en effet très minéral. Elle est grande et très utilisée. Certaines pratiques empiètent peut-être un peu trop sur d'autres usages. Malgré tout nous menons un certain nombre de manifestations, notamment celle de la « République Verte », qui propose de végétaliser la place. Elle propose de mettre en relation les différents acteurs de la végétalisation sur la place.

Le jardin Truillot est un projet d'aménagement ancien. Cet espace répond à des besoins et à des usages. Ces derniers ne correspondent pas tous aux vôtres, malgré tout ils doivent cohabiter. Nous devons réaliser un diagnostic fin des usages pour faire évoluer au mieux cette parcelle. Il nous faut plus de moyens pour surveiller cet espace : les grilles ne sont pas forcément la meilleure solution, il nous faut des agents pour la surveillance du jardin.

Florent Hubert, Adjoint au Maire en charge du Logement, de l'habitat et de l'espace public :  
Concernant la rue du Faubourg du Temple, nous avons apaisé la circulation sur les trottoirs élargis. Notre schéma de conception est de mettre le piéton au centre. Les autorisations de terrasse ne sont pas acceptées sur les nouvelles acquisitions d'espace public.

Concernant la piétonisation, les rues ont surtout ont été apaisées. La piétonisation sera partielle. À propos de la rue Lacharrière. Elle est décrétée rue végétale à l'initiative du CQ RSA et reprise par le Conseil d'Arrondissement : soyez fiers d'avoir été précurseur en la matière. Vos suggestions ne sont pas donc pas mises de côté, elles sont écoutées et parfois reprises et conçues. Les travaux sont en cours.

Concernant la Place de la République il y a une mixité des usages. Mais qui dit mixité des usages dit frottement des usages. Il s'agit alors de pouvoir juguler ces frottements pour que tout le monde puisse s'emparer de cet espace sans heurt. La possibilité de végétaliser la place est très contrainte car dès que l'on végétalise on ne peut plus rien faire d'autre. Or l'espace public porte en lui une idée de partage de l'espace entre les usagers et les riverains.

### **3. Acquisition de jardinières et achat de casiers pour la bagagerie**

- 42 rue du boulevard du Temple : achat de 3 jardinières à 250€ pièce pour arrêter le stationnement sauvage, soit 750€ de dépenses. La dépense est adoptée à l'unanimité.
- Dépense de 3000€ pour l'achat de casiers pour la bagagerie. La dépense est adoptée à l'unanimité.

### **4. Vœu : Demande de modification des attributions des budgets de fonctionnement et d'investissement attribuées aux conseils de quartier**

### **Vœu sur l'attribution des budgets des Conseils de quartier**

Attendu que la collectivité Paris attribue le même montant budgétaire à chaque conseil de quartier, soit 3 306 € pour le fonctionnement, 8 624 € pour l'investissement, que Paris possède 123 conseils de quartier ce qui donne une dotation moyenne par habitant 0, 185 € pour le fonctionnement et 0, 465 € pour l'investissement (population municipale légale en vigueur en 2019 : 2 190 327 h).

Attendu que le nombre de Conseils de quartiers par arrondissement n'est pas proportionnel au nombre d'habitants.

Attendu que le 11ème arrondissement a une population de 147 017 h (population de 2016 pris en vigueur pour 2019) et 5 conseils de quartier ce qui donne une dotation moyenne par habitant de 0, 11 € pour le fonctionnement et 0, 28 € pour l'investissement soit 0, 39 € au total. Ce qui situe notre arrondissement en dernière position sur Paris par habitant.

Attendu que ce mode de répartition crée un écart important entre les arrondissements de 2, 84 € à 0, 39 €.

Attendu que l'expérience de notre quartier montre que le budget de fonctionnement est trop faible pour couvrir les activités habituelles du Conseil de quartier et que le budget d'investissement se révèle moins nécessaire depuis le programme du budget participatif.

L'assemblée plénière du conseil de quartier République St Ambroise émet le vœu :

- 1 -que soit revue la clé de répartition budgétaire en fonction du nombre d'habitants par Conseil de quartier, par arrondissement, de façon plus égalitaire,
- 2 –que le budget de fonctionnement soit revalorisé avec un minima pour chaque Conseil de quartier et adaptation du budget d'investissement.

**Le vœu est adopté**